

Lord Spencer fait observer que c'est là un signe des bonnes relations qui existent entre l'Angleterre et les États-Unis.

Le service des renseignements chez les Boers

Un ancien officier allemand résidant au Cap, dans une lettre adressée à ses parents, donne des détails fort intéressants sur le service des renseignements chez les Boers.

Après avoir fait observer que les opérations de ces derniers comportent nombre de légions dont le cavalier de tous les pays d'aujourd'hui pourra tirer quelque chose, il dit que la terre de ces « patriotes montés » est appelée à jouer un très grand rôle dans les guerres futures, il ajoute ceci :

Les Boers ont eu le talent d'organiser une sorte de poste de campagne qui relie entre eux tous les royaumes de leur machine militaire et qui, par différents chefs d'armée, assure un ensemble homogène. De ce fait, exactement ce que Delany fait ou l'intention de faire et tous deux agissent tout à fait d'accord avec Botha et ses innombrables lieutenants, lesquels eux-mêmes donnent l'impulsion à leurs sous-officiers.

Chaque détachement, quel que soit son effectif, dispose d'un certain nombre d'officiers (que l'officier allemand appelle intelligemment) et ce n'est pas sans raison ; ils ont pour unique mission d'observer et de renseigner. Tous les détachements ont un officier en section d'une colonne anglaise, est aussitôt signalé par lui à la station la plus proche, et aussitôt que celui-ci est en possession d'un renseignement, il le fait porter par un cavalier monté sur des chevaux plus rapides que le vent. C'est grâce à cela que les Boers parviennent presque toujours à combiner leurs mouvements, à se déplacer dans les montagnes et parfois à les attaquer avec des forces supérieures.

Il suffit pour bien comprendre ceci d'observer l'ensemble à avec lequel agissent les Boers du Transvaal et ceux du Cap. C'est toujours le même jeu. Les uns pénètrent dans les territoires occupés par des officiers boers, leur donnent aussitôt la chasse avec des forces nombreuses. En opérant de cette façon, ils dégraisent différents points sur lesquels apparaissent avec une régularité mathématique les détachements de Boers, qui sont les détachements du Nord attirés par leur « côté » les Anglais, et les Boers du Sud s'emparent d'accourir, de recruter des hommes et des chevaux et de se ravitailler en munitions et en vivres.

Les « colon militaires au Transvaal » On mande de Londres que la commission spéciale chargée par le gouvernement, au mois d'août dernier, de déterminer dans quels conditions un certain nombre de soldats anglais pourraient être employés dans les territoires occupés par les Boers, ont été amenés à s'établir comme colonies, tant de publier son rapport auquel de nombreux documents ont été annexés.

Le rapport fait connaître que le succès de la colonisation militaire paraît, assez problématique aux membres de la commission. C'est plutôt à titre d'expérience et sur une petite échelle que la colonisation militaire devra être essayée.

Il paraît, en effet, que sur 7,000 soldats environ qui se sont déclarés prêts à rentrer en Afrique, presque tous réagiraient de s'adonner aux travaux agricoles et domestiques. Les autres, qui acceptent des services publics, qui devront comprendre au moins 10,000 hommes, puis à ceux des chemins de fer dont l'élément étranger a été expulsé. La commission estime donc que l'on retirera plus facilement un certain nombre de soldats anglais que de Boers, mais les admettant dans les services publics qu'en leur donnant des terres, mesure qui serait d'ailleurs d'autant plus coûteuse que les terres devraient leur être distribuées par lots, ce qui nécessiterait de leur avancer l'argent nécessaire à l'achat d'instruments et d'animaux, et les soldats-colons devraient sans doute continuer à recevoir une solde pendant un certain nombre d'années. Les autres, qui acceptent le placement de certaines obligations militaires.

Le rapport fait encore connaître que les commissions n'ont pu parcourir le Transvaal et l'État d'Orange, comme ils en avaient l'intention, le pays étant toujours en état de guerre, quoiqu'ils ont dû se contenter de visiter certains districts.

Les manifestations pro-boers Nous avons dit hier qu'à York on avait empêché miss Hobhouse de parler en faveur de Boer, ce fut plutôt contre les camps de concentration en lui refusant une salle publique pour faire sa conférence. Elle a pu tout de même parler dans le jardin de son école. L'assistance a voté l'ordre du jour suivant :

« La réunion, composée d'hommes d'opinion variée concernant la guerre sud-africaine, réprouve énergiquement les camps de concentration, et demande la liberté de la parole, esprit critique et le meilleur des nos traditions de justice et d'honneur. »

A Gand, le neveu du général De Wet, qui fait en Allemagne et en Belgique une infatigable campagne, a organisé un meeting qui a soulevé le même enthousiasme que celui de Bruxelles.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Les Anglais ont évacué hier et remis aux autorités chinoises les parties de la ville qu'ils occupent depuis le commencement de la guerre.

Mais il ajoute que lord Charles Bessford, bien que les réserves des classes 1890 et 1891 convoquées en 1901, ont été successivement appelées à compter du 1er août 1901, en quatre périodes successives, suivant les mesures qui seront arrêtées par le commandant du dépôt d'Oléron.

On assure, d'autre part, que l'opinion de lord Charles Bessford sur les travaux de Gibraltar, est en contradiction absolue avec celle de M. Gibson Bowles.

Lord John Russell sera jugé par la Chambre des lords pour le crime de bigamie. Son procès commencera le 18 juillet.

M. Asquith a définitivement accepté d'assister au banquet qui lui sera offert par les libéraux impérialistes. Dans une lettre adressée au groupe des libéraux qui l'engageait à s'abstenir d'y assister, il déclare qu'il a l'intention de profiter de cette occasion pour exposer les droits immédiats et les revendications du parti libéral et de déterminer l'unique fin précise, son attitude vis-à-vis du gouvernement. Il se défend jusqu'ici de vouloir commettre un acte d'hostilité contre son chef sir H. Campbell-Bannerman.

M. Chamberlain a prononcé un discours au banquet colonial canadien. Il a invité ses auditeurs à l'attacher aucune importance à l'opinion de l'Éloquence civilisée d'aujourd'hui. Cette opinion ne sera pas, prétend-il, le verdict de l'histoire. Elle émet des mensonges répandus en Angleterre par des traités, et à l'étranger par les journaux de l'Angleterre. « Nous ne sommes pas prêts à accepter les mensonges. Il ne faut donc pas se soucier de l'opinion de l'Europe. Il vaut mieux se tourner vers les colonies anglaises, vers l'empire britannique. »

M. Ribot a renoué par lettre sa résolution de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général, afin de se consacrer tout entier à ses devoirs de député. M. Ringot a fait la même déclaration.

L'Assemblée, après avoir manifesté sa sympathie pour MM. Ribot et Ringot, a désigné comme candidats M. Louis Vasseur, pour le canton sud, et M. Lafosse, pour le canton nord de Saint-Omer.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Les réservistes des classes 1890 et 1891 convoqués en 1901, ont été successivement appelées à compter du 1er août 1901, en quatre périodes successives, suivant les mesures qui seront arrêtées par le commandant du dépôt d'Oléron.

On assure, d'autre part, que l'opinion de lord Charles Bessford sur les travaux de Gibraltar, est en contradiction absolue avec celle de M. Gibson Bowles.

Lord John Russell sera jugé par la Chambre des lords pour le crime de bigamie. Son procès commencera le 18 juillet.

M. Asquith a définitivement accepté d'assister au banquet qui lui sera offert par les libéraux impérialistes. Dans une lettre adressée au groupe des libéraux qui l'engageait à s'abstenir d'y assister, il déclare qu'il a l'intention de profiter de cette occasion pour exposer les droits immédiats et les revendications du parti libéral et de déterminer l'unique fin précise, son attitude vis-à-vis du gouvernement. Il se défend jusqu'ici de vouloir commettre un acte d'hostilité contre son chef sir H. Campbell-Bannerman.

M. Chamberlain a prononcé un discours au banquet colonial canadien. Il a invité ses auditeurs à l'attacher aucune importance à l'opinion de l'Éloquence civilisée d'aujourd'hui. Cette opinion ne sera pas, prétend-il, le verdict de l'histoire. Elle émet des mensonges répandus en Angleterre par des traités, et à l'étranger par les journaux de l'Angleterre. « Nous ne sommes pas prêts à accepter les mensonges. Il ne faut donc pas se soucier de l'opinion de l'Europe. Il vaut mieux se tourner vers les colonies anglaises, vers l'empire britannique. »

M. Ribot a renoué par lettre sa résolution de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général, afin de se consacrer tout entier à ses devoirs de député. M. Ringot a fait la même déclaration.

L'Assemblée, après avoir manifesté sa sympathie pour MM. Ribot et Ringot, a désigné comme candidats M. Louis Vasseur, pour le canton sud, et M. Lafosse, pour le canton nord de Saint-Omer.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

Le Conseil municipal, saisi hier du projet de prolongement du canal de l'Oucre et d'agrandissement du port de la Villette, dont nous avons déjà parlé, a donné un avis favorable à l'étude de ce projet.

CHEZ LES DOMINICAINS

Les dominicains demandent certainement l'autorisation de se rendre en France, pour la prédication de l'évangile. Nous n'avons jamais fait de politique, jamaïque d'opposition au gouvernement et, si cette pratique a été violée, c'est isolément, contre l'avis du conseil de la paroisse, et non craignant ni la surveillance, ni le contrôle de l'État.

L'enseignement que nous donnons à Arcahaie, notre principal collège, est essentiellement libéral et conforme aux principes de la science moderne. Le père Lacordaire, le père Didon étaient des éducateurs qui connaissaient la loi et le respectaient. Le père Fénelon, le père d'Arcahaie, ont été des éducateurs qui ont su faire de leur école un foyer de culture et de progrès. Quant aux membres de la communauté qui se livrent à l'apostasie, la plupart sont détachés complètement des questions politiques contemporaines, mais parmi ceux qui restent, il y en a de très nombreux de l'heure présente, je vous rappellerai que des premiers ouvrages de P. Maunus, un des plus distingués parmi les auteurs de la congrégation, les fils de saint Dominique ont en grande majorité reconnu la nécessité de marcher avec notre siècle, c'est-à-dire de se rallier en toute sincérité aux doctrines libérales et modernes, aussi, ont ajouté certains, aux institutions républicaines.

Après l'opposition de quelques-uns, je pense donc que la congrégation — qui ne peut manquer d'être consultée à ce sujet — demandera au gouvernement l'autorisation nécessaire.

LES CARMES DÉCHAUSSÉS ET LES RÉDEMPTIONNISTES Chez les carmes déchaussés et chez les perses rédemptionnistes, on n'a encore pris aucune résolution. Nous aviserons plus tard, nous dit-on. Nous ne nous sommes pas encore connus de la loi.

LES MARISTES, 104, rue de Valenciennes, le supérieur nous dit qu'une décision ne peut être prise que par le supérieur général, en résidence à Paris.

Pour l'instant rien ne peut être encore décidé, puisque nous ne connaissons pas les conditions auxquelles l'autorisation pourra être accordée. Quant au président du conseil a été publié son règlement administratif, nous l'examinons.

À certaines conditions exigées ne puissent s'accorder avec nos règles constitutives, nous demandons probalement l'autorisation, puisque sans elle il n'y a pas moyen d'exister. Si on nous la refuse, nous aurons d'autres ressources que de seculariser nos collèges.

Nos autres passeront alors sous la direction des évêques. Ce qui importe, c'est qu'elles vivent. Elles ne sont pas faites pour nous, mais c'est nous qui existons que pour elles.

Chez les franciscains, 83, rue Falguière, le supérieur nous a fait répondre qu'il n'était pas visible.

LES BÉNÉDICTINS Chez les bénédictins, 5, rue de la Source, un père qui nous reçoit en l'absence du prieur nous dit :

Le père prieur pourra peut-être dans quelques jours venir à Paris. Pour le moment il ne sait rien encore de ce qui sera décidé.

La possibilité, malgré l'autorisation, de dissoudre une congrégation par simple décret, rend notre séjour en France très incertain.

Paris-Berlin Un télégramme de Berlin à l'agence Havas que la députée allemande, Mlle. Schuler, a été nommée à l'Automobile-Club en réponse au télégramme qui lui avait été envoyé par les présidents des Automobile-Clubs allemand et français.

Le baron de Zuylen, président de l'Automobile-Club français, a été nommé à l'Automobile-Club de Berlin.

Des tous heureux d'apprendre de quel esprit de camaraderie on fait preuve les coureurs français et allemands et je vous remercie de m'avoir annoncé l'heureux achèvement de la course Paris-Berlin.

Il a été donné lecture de cette dépêche au déjeuner.

Dans l'après-midi d'hier a eu lieu une promenade nautique organisée par l'Union des automobiles de l'Europe centrale et l'Automobile-Club allemand.

Le commandant de Schomburgk, le comte de Hohenzollern, le commandant du régiment des gardes du corps, les généraux Becker et Rabe, le prince de Thurn-et-Taxis, le duc de Ratibor et le ministre de Wurtemberg, ont été présents.

La soirée de toasts a été ouverte par le comte de Talleyrand, qui a remercié les membres de l'Automobile-Club français d'avoir accepté l'invitation de l'Allemagne et de leur avoir permis de venir à Berlin.

Le baron de Zuylen a exprimé ses remerciements pour la réception magnifique qui a été faite aux invités français et a porté le toast de l'organisation de la course Paris-Berlin.

La musique a alors joué un air national allemand. Après le toast du président de l'Automobile-Club bavarois, M. Endres a eu au protecteur du sport automobile (l'Automobile-Club) de Berlin.

Le duc de Ratibor a bu à tous ceux qui l'ont aidé dans l'organisation de la course.

M. Schitte, directeur de fabrique, a exprimé le regret que les automobiles ne soient pas plus répandues en France et il espère que la prochaine fois la course aura lieu entre Paris et Munich.

En terminant il s'est écrié : « Vivent nos camarades français ! » et vers minuit par un feu d'artifice et une illumination sur la Havel avec feu de Bengale.

La protection des paysages de France Hier après midi, à quatre heures, sous la présidence de M. André Theuriet, de l'Académie française, a eu lieu, à l'Institut, la séance d'ouverture de la commission de la protection des paysages de France, fondée sur l'initiative du poète Jean Lahor.

Après avoir, en quelques paroles élogieuses, exposé le but de la société, qui est de protéger la beauté des paysages de France, M. Theuriet a donné la parole à M. Robert de Souza, secrétaire général, pour la lecture des statuts.

Nous en extrayons les principaux passages :

Article 1er. La Société pour la protection des paysages de France a pour objet de protéger et de développer la notion que toute beauté naturelle d'ensemble ou de détail peut être un objet d'utilité publique et de contribuer au bonheur et à la richesse d'un pays, qu'il soit agricole.

Elle a pour buts particuliers : 1° de lutter contre les empiétements de toute réclamation commerciale ou autre, de tout affichage imposé avec un abus manifeste ; 2° de signaler aux pouvoirs publics les sites naturels qui sont dégradés ou détruits par des spéculations, des constructions, des travaux publics, constructions, etc., et de demander leur suppression ; 3° de défendre les sites naturels de la région et des intérêts matériels mêmes qui sont attachés à ces aspects ; 4° de favoriser le développement des beautés naturelles du pays et de dénoncer à l'opinion tout acte de vandalisme sur le point de vue social ; 5° de servir de moyen de propagande à la société ; 6° de publier un inventaire systématique des endroits principaux immédiatement menacés, puis d'inventaires régionaux, puis complets, qui relatent les sites naturels et les sites d'intérêt, toute dégradation ou destruction de sites naturels ; 7° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 8° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 9° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 10° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 11° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 12° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 13° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 14° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 15° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 16° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 17° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 18° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 19° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 20° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 21° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 22° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 23° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 24° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 25° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 26° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 27° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 28° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 29° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 30° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 31° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 32° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 33° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 34° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 35° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 36° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 37° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 38° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 39° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 40° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 41° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 42° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 43° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 44° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 45° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 46° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 47° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 48° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 49° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 50° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 51° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 52° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 53° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 54° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 55° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 56° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 57° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 58° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 59° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 60° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 61° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 62° de défendre les sites naturels et de les faire connaître ; 63° de défendre les sites naturels et de les faire connaître

Opéra artistique qu'il suppose chez les matros... Nous ne saurions parler longuement des pièces de chant. La mélodie, le lied est « chose légère, aérée »; elle échappe à l'analyse et s'en tire à son profit, qui est aussi un certain air d'ironie...

La Mort du printemps de Jacques-Dalcroze, poème pour voix de femme et orchestre, a le caractère d'une effusion, d'une improvisation; c'est de l'impressionnisme sentimentale avec les qualités de mouvement et de chaleur propres à l'auteur. M. Edouard Combes, qui s'est absorbé pendant des mois avec une abnégation entière dans l'organisation du festival, ne s'est inscrit au programme que pour deux mélodies sur d'exquises paroles de lord Alfred Douglas; il les a traduites avec une égale délicatesse. M. P. Maurice, essentiellement distingué dans la sensibilité, a écrit aussi, que de petites chansons, des Lieds de France pour un duo, car l'inspiration et la forme sont de chez nous. L'un d'eux, Vieilles mœurs mérite ce grand compliment de notre point indigne Ernest Chausson, dont il rappelle le ton profondément élégiaque. L'hymne de M. A. Deneréaz, Liberté, vise à la grandeur; mais on peut se demander si les éléments divers de cette composition vont bien ensemble...

Nous nous plaignons à signaler enfin des « matros » vœux de M. Ed. Muntinger, apparentés aux productions allemandes de ce genre, mais qui ont des personnages aussi par leur parfum de nature et leur sens de l'âme rustique. Les mélodies des compositeurs romands ont eu la bonne fortune d'être interprétées par Mme Nina Faliero-Dalcroze, qui s'est fait très rapidement sa place au premier rang des cantatrices de concert. La voix éminemment persuasive en elle-même, la diction si nette, si juste, si assurée de cette artiste, rendent les moindres intentions du poète et du musicien. Et avec quelle souplesse Mme Nina Faliero passe en un instant de l'émotion à l'esprit! C'est merveilleux de sensibilité et d'intelligence.

Deux auditions avaient été réservées exclusivement à la musique de chambre : la floraison en a été cette année particulièrement riche et choisie. Des vivants qui ont été créés, trois autres ont été exécutés de premier ordre; trois autres ont été les meilleures promesses. Le maître Hans Huber, de Bâle, — ce titre de maître est un pur hommage à la vérité — qui tient la tête du mouvement musical en Suisse allemande, est dans toute l'acceptation du terme, une nature. Fort et tendre, méditatif et ému, il fait penser à un Brahms qui serait allemand, à un Franck qui serait suisse. Dans l'admirable « Brocklin-Symphonie » de Hans Huber, on entend couler l'impétueux Rhin. La lumière radieuse, les couleurs tendres des bords du Léman, le doux clapotis de ses vagues impriment et bercent même composition de Jacques-Dalcroze, et une œuvre récente, spécifiquement suisse; d'Otto Barblan, le Fetspiel de Calvin, sent le torrent et la montagne. Des senteurs de prairie, de vignes et de vergers, celles des tentes de Neuchâtel et de Zurich, embaumant la musique de J. Lauber. Pourquoi qu'en Suisse avec ses natures si variées et si caractéristiques, ne ferait-elle pas ses musiciens à son image, comme l'Italie a fait Rossini, le pays rhénan Schumann et la Norvège Edvard Grieg?

Elle a été jouée de façon très musicale par le violoncelliste Adolphe Rehberg et par Mlle Perrotte, une très jeune pianiste qui pourrait bien devenir une troisième Kleberger. Le second piano, archets de M. J. Lauber a conquis l'auditoire par des qualités qui font contraste avec celles de Huber : le mouvement en dehors, l'amour des épisodes, une sorte de vagabondage enthousiaste et qui nous entraîne à sa suite. Lauber mérite ce jugement porté sur un fantasiste en littérature : « Il aime à battre les buissons, mais les buissons lui rendent beaucoup ». Ce tempérament frondeur et ardent, ce caractère d'artiste, nous en avons bien lui, pleines, savoureuses, un peu après les éléments de langage approprié à cette fantaisie faite d'éléments très divers et qui est d'un répertoire à l'âme très fine.

L'œuvre a été très bien conduite par l'auteur, pianiste de nerf et de sang, secondé par un excellent quatuor où il faut mentionner le son sympathique et le goût du premier violon M. Louis Rey. Le quatuor à cordes de Jacques-Dalcroze a été encore un des grands succès de ces auditions. C'est aussi un des meilleurs quatuors modernes, achevé de forme, raffiné d'écriture, et malgré ses recherches et ce précieux fini, pas un instant l'idée n'est mise à la gêne ni artificiellement parée. Même sous le costume le plus classique, fut-ce dans celui d'une fugue à quatre parties, elle se développe avec une liberté et sa force avec une aisance véritablement étonnantes. Elle reste souriante et sensible, libre et tendre, toujours spontanée. Telle est, dans sa physiologie personnelle et sur laquelle on serait tenté encore une fois de mettre un nom, cette œuvre de parfait équilibre, de travail thématique serré et vivant, d'accent spirituel et ému. Le quatuor, Marteau-Reymond-Pahnke-A. Rehberg en a donné une interprétation de tout point parfaite. Deux des membres de ce quatuor très musical sont eux-mêmes compositeurs. Ils ont donné et joué en personne chacun une sonate pour piano et violon. Celle de M. W. Pahnke est allemande : elle se recommande par l'ordre, la mesure, un sentiment de bon aloi. Celle de M. E. Reymond est française, moderne de tendances : elle se signale par la chaleur du mouvement, les recherches rythmiques, le rythme de cadences étonnantes. L'harmonie de la construction et la logique du développement viendront plus tard; l'essentiel est que le jeune artiste a quelque chose à dire et le dit avec charme. La musique de chambre pour instruments à vent

a été représentée par deux séries de pièces : un quintette de M. W. Hagen, de forme confuse, sans développement, qui ressemble plutôt à une juxtaposition de petits épisodes, d'épisodes non possédés, de notations rapides, touffues avec un assez joli sentiment agréable; et surtout une suite de valses de M. J. Ehrhart, des lenditers populaires, repensés avec distinction, sans perdre leur frais et doux parfum rustique.

Nous voudrions n'avoir été injustes pour aucun de ceux que nous oublions volontairement. Pour ceux-ci nous aimons mieux nous taire que critiquer, en vertu du principe d'indulgence placardé, à ce qu'on raconte, dans un local de concert du Parc West : « Ne jure pas sur le pianiste — est-il écrit — le pauvre garçon fait de son mieux... Nous préférons donc insister d'un dernier mot sur le beau bilan d'œuvres fortes, sérieuses, qui ont retenu, presque sans fatigue, des journées entières, nos attentions, et qui témoignent de la raison d'être, de la vitalité de cette école suisse qui veut prendre conscience

Que de réflexions inspirent ces premières réunions de Zurich et de Genève! Elles nous montrent deux courants, encore parfaitement distincts, le germanique et le latin. Nous avons essayé de l'indiquer, avec quelques preuves à l'appui : c'est beaucoup moins affaire de race que de génération et d'éducation musicale, et l'on peut entrevoir le jour où, grâce à la curiosité voyageuse et chercheuse des artistes suisses, la fusion se fera pour la musique comme elle l'a déjà commencé pour la peinture. Elle se prépare déjà dans les volontés.

Quoi qu'il arrive et que les deux courants se fondent en un seul, ou qu'ils continuent à suivre chacun sa pente, on peut du moins déplorer, chez les compositeurs suisses, dans l'avenir comme dans le présent, seront énergiquement mélodistes, rythmiques, et tonaux. Mélodistes, bien entendu tout autrement que dans le sens vulgaire du terme, rythmiques, selon le «if» mouvement de leur sang et, pour la tonalité, convaincus qu'elle est la sûre base sans laquelle la phrase musicale trébuche et va à l'aventure.

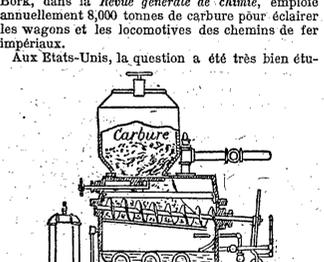
Sauf un seul, dont nous avons signalé l'exception, ces jeunes artistes ne sont pas des artistes faits, ils sont complètement indémies de l'influence wagnérienne : ni le choix des sujets, ni la préoccupation du symbole, ni le mode de développement, ni le système harmonique, ni l'orchestre n'émanent de l'enchantement de Bayreuth. Ils l'admirent et ne l'imitent pas. Puissent-ils se libérer avec une aussi heureuse indépendance des formules de l'école post-classique de Leipzig, ainsi que de son romantisme édulcoré! Ils ont, ils garderont le noble goût des grandes formes musicales, la haute musique religieuse, la symphonie, le concerto, les pièces de musique de chambre. Ils estimeront certainement que ces formes, qui ont eu les prédilections des Bach, des Mozart, des Beethoven ne mettent aucune inspiration à la gêne et permettent d'exprimer les sentiments d'âme les plus modernes.

Enfin, ils boivent dans leur verre. Ce verre est assez grand : il contient déjà une part du Rhin et du Rhône, et le Léman et d'autres grands réservoirs de force, de grand et charmantes impressions. Tout pays a, pour qui sait percer l'oreille, son atmosphère sonore comme il a son atmosphère lumineuse. Même sans en avoir conscience, l'artiste en suit l'impulsion, la musique, comme le poète ou le peintre. Dans l'admirable « Brocklin-Symphonie » de Hans Huber, on entend couler l'impétueux Rhin. La lumière radieuse, les couleurs tendres des bords du Léman, le doux clapotis de ses vagues impriment et bercent même composition de Jacques-Dalcroze, et une œuvre récente, spécifiquement suisse; d'Otto Barblan, le Fetspiel de Calvin, sent le torrent et la montagne. Des senteurs de prairie, de vignes et de vergers, celles des tentes de Neuchâtel et de Zurich, embaumant la musique de J. Lauber. Pourquoi qu'en Suisse avec ses natures si variées et si caractéristiques, ne ferait-elle pas ses musiciens à son image, comme l'Italie a fait Rossini, le pays rhénan Schumann et la Norvège Edvard Grieg?

TH. LINDENLAUB.

FAITS DIVERS

LA TEMPERATURE Bulletin central météorologique



Mardi 3 juillet. — Le baromètre est bas sur toute l'Europe ou la baisse est générale; une dépression assez forte est avancée à l'ouest de la Manche (Brest, 751 mm) tandis qu'une seconde persiste dans le sud-est de l'Europe.

Un générateur fixe à acétylène pour l'éclairage de 250 wagons de chemins de fer aux Etats-Unis

Un générateur mobile à acétylène pour l'éclairage de locomotives sur l'Oregon Express

En France, des averses sont encore probables avec temps variables. La température moyenne, 17°6, a été inférieure de 0°26 à la normale (18°2). Le minimum a été de 12°2; le maximum de 22°4.

PARC SAINT-MAUR. — Température du 30 juin 1901

1 heure matin, 15°4 1 heure soir, 16° 7 16°4 7 21°2 10 18°8 10 16°

LES RECETTES DES SALONS. — Le total général des recettes des deux Salons s'élève, depuis l'ouverture du Salon de la Société nationale des beaux-arts, le 20 avril, à la somme de 376,593 francs.

LES COURS DE L'ALLIANCE FRANÇAISE. — Les cours de vacances organisés, nous l'avons annoncé, par l'Alliance française pour les professeurs et étudiants étrangers ont été ouverts hier.

UNE VIEILLE FEMME VOLÉE ET ÉTRANGÉE. — On nous dit qu'une vieille femme, Mlle Le Décorateur, ajusteur mécanicien aux ateliers Brouhot, de Vierzon, appartenait au nommé Alphonse Roussel, employé de librairie, rue Crébillon, à Paris, à diriger un automobile.

UN CAS DE M. LE MARC. — Les chevaux destinés à être offerts au président de la République par la mission marocaine au nom de l'empereur du Maroc sont arrivés hier soir à Marseille. Ces étalons, au nombre de dix, âgés de deux et trois ans, sont de belle taille, de belle couleur, et de belle allure.

LA FÊTE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS MILITAIRES DE FRANCE. — La fête de l'Union des sociétés militaires de France a été célébrée, samedi, à Saint-François-Salés, le mariage de M. Paul Picard, chef de cabinet du gouverneur de la Banque de France, fils d'Ernest Picard, ancien membre du gouvernement de la Défense nationale, avec Mlle Thérèse Courot, fille du professeur à l'École centrale.

SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE. — Nous avons annoncé hier soir le suicide d'une jeune fille qui, dimanche après midi, s'était empoisonnée en avalant un flacon de coqueïne. Elle est décédée ce matin, au sujet de ce drame. On prétendait que la jeune désespérée aurait été empoisonnée par une personne ayant intérêt à la faire disparaître. On ajoutait que le commissaire de police avait fait envoyer le cadavre à la Morgue, aux fins d'autopsie.

TRIBUNAUX Les académies de billard et les jeux de hasard. — Le tribunal de police a interjeté un arrêté les Paris aux jeux de billard.

Un générateur fixe à acétylène pour l'éclairage de 250 wagons de chemins de fer aux Etats-Unis

Il constata que dans ces deux académies les parieurs étaient, non pas les premiers venus, mais des hommes compétents, connaissant et pouvant apprécier les qualités des champions sur lesquels ils pariaient. Et comme un arrêt de la Cour de cassation a jugé jadis que, lorsque celui qui parie a pu se déterminer sur la connaissance de ce fait, aucun délit ne pouvait être relevé, il fit bénéficier de cette théorie les académies Vignaux et Piot.

LES DRAMES. — On nous mande de Dijon que, d'après les nouveaux détails qui parviennent de la région vigneronne, la grêle et l'ouragan d'hier ont sacré le même territoire vignoble que celui qu'a dévasté l'année dernière, le tonne du 28 juillet.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILE. — Dimanche, à Sainte-Lizaigne, les deux automobiles de M. Le Décorateur, ajusteur mécanicien aux ateliers Brouhot, de Vierzon, appartenant au nommé Alphonse Roussel, employé de librairie, rue Crébillon, à Paris, à diriger un automobile.

UNE VIEILLE FEMME VOLÉE ET ÉTRANGÉE. — On nous dit qu'une vieille femme, Mlle Le Décorateur, ajusteur mécanicien aux ateliers Brouhot, de Vierzon, appartenait au nommé Alphonse Roussel, employé de librairie, rue Crébillon, à Paris, à diriger un automobile.

UN CAS DE M. LE MARC. — Les chevaux destinés à être offerts au président de la République par la mission marocaine au nom de l'empereur du Maroc sont arrivés hier soir à Marseille. Ces étalons, au nombre de dix, âgés de deux et trois ans, sont de belle taille, de belle couleur, et de belle allure.

LA FÊTE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS MILITAIRES DE FRANCE. — La fête de l'Union des sociétés militaires de France a été célébrée, samedi, à Saint-François-Salés, le mariage de M. Paul Picard, chef de cabinet du gouverneur de la Banque de France, fils d'Ernest Picard, ancien membre du gouvernement de la Défense nationale, avec Mlle Thérèse Courot, fille du professeur à l'École centrale.

SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE. — Nous avons annoncé hier soir le suicide d'une jeune fille qui, dimanche après midi, s'était empoisonnée en avalant un flacon de coqueïne. Elle est décédée ce matin, au sujet de ce drame. On prétendait que la jeune désespérée aurait été empoisonnée par une personne ayant intérêt à la faire disparaître. On ajoutait que le commissaire de police avait fait envoyer le cadavre à la Morgue, aux fins d'autopsie.

TRIBUNAUX Les académies de billard et les jeux de hasard. — Le tribunal de police a interjeté un arrêté les Paris aux jeux de billard.

Un générateur fixe à acétylène pour l'éclairage de 250 wagons de chemins de fer aux Etats-Unis

Un générateur mobile à acétylène pour l'éclairage de locomotives sur l'Oregon Express

Un générateur fixe à acétylène pour l'éclairage de 250 wagons de chemins de fer aux Etats-Unis

Il constata que dans ces deux académies les parieurs étaient, non pas les premiers venus, mais des hommes compétents, connaissant et pouvant apprécier les qualités des champions sur lesquels ils pariaient. Et comme un arrêt de la Cour de cassation a jugé jadis que, lorsque celui qui parie a pu se déterminer sur la connaissance de ce fait, aucun délit ne pouvait être relevé, il fit bénéficier de cette théorie les académies Vignaux et Piot.

LES DRAMES. — On nous mande de Dijon que, d'après les nouveaux détails qui parviennent de la région vigneronne, la grêle et l'ouragan d'hier ont sacré le même territoire vignoble que celui qu'a dévasté l'année dernière, le tonne du 28 juillet.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILE. — Dimanche, à Sainte-Lizaigne, les deux automobiles de M. Le Décorateur, ajusteur mécanicien aux ateliers Brouhot, de Vierzon, appartenant au nommé Alphonse Roussel, employé de librairie, rue Crébillon, à Paris, à diriger un automobile.

UNE VIEILLE FEMME VOLÉE ET ÉTRANGÉE. — On nous dit qu'une vieille femme, Mlle Le Décorateur, ajusteur mécanicien aux ateliers Brouhot, de Vierzon, appartenait au nommé Alphonse Roussel, employé de librairie, rue Crébillon, à Paris, à diriger un automobile.

UN CAS DE M. LE MARC. — Les chevaux destinés à être offerts au président de la République par la mission marocaine au nom de l'empereur du Maroc sont arrivés hier soir à Marseille. Ces étalons, au nombre de dix, âgés de deux et trois ans, sont de belle taille, de belle couleur, et de belle allure.

LA FÊTE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS MILITAIRES DE FRANCE. — La fête de l'Union des sociétés militaires de France a été célébrée, samedi, à Saint-François-Salés, le mariage de M. Paul Picard, chef de cabinet du gouverneur de la Banque de France, fils d'Ernest Picard, ancien membre du gouvernement de la Défense nationale, avec Mlle Thérèse Courot, fille du professeur à l'École centrale.

SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE. — Nous avons annoncé hier soir le suicide d'une jeune fille qui, dimanche après midi, s'était empoisonnée en avalant un flacon de coqueïne. Elle est décédée ce matin, au sujet de ce drame. On prétendait que la jeune désespérée aurait été empoisonnée par une personne ayant intérêt à la faire disparaître. On ajoutait que le commissaire de police avait fait envoyer le cadavre à la Morgue, aux fins d'autopsie.

TRIBUNAUX Les académies de billard et les jeux de hasard. — Le tribunal de police a interjeté un arrêté les Paris aux jeux de billard.

Un générateur fixe à acétylène pour l'éclairage de 250 wagons de chemins de fer aux Etats-Unis

Un générateur mobile à acétylène pour l'éclairage de locomotives sur l'Oregon Express

Un générateur fixe à acétylène pour l'éclairage de 250 wagons de chemins de fer aux Etats-Unis

THÉÂTRES — A l'Opéra-Comique, la répétition générale de Légitime et le rôle de Samuzza, de Cavalleria rusticana, la première fois, représentations pour lesquelles, etc. a été engagé.

LIBRAIRIE — Au moment du départ signalons les livres à emporter en voyage: le Feu, par d'Annunzio; la Jeunesse d'une marquisette, par M. de La Fayette; et le Sang de la sirène, par A. Le Braz.

AVIS ET COMMUNICATIONS — RHMUS S'-JAMES — St-James, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des premiers rhums du monde.

POUR LE COMMERCE AGRICOLE — On connaît les œuvres de l'ingénieur-geographe F. Bianconi: Cartes commerciales universelles, Annuaire du commerce général, et tant d'autres publications ayant trait au commerce international.

NÉCROLOGIE — Nous apprenons la mort, à Paris, du peintre E. Krug, frappé il y a quelques jours d'une congestion pulmonaire.

SPECTACLES DU MARDI 2 JUILLET — Opéra-Com. 8 h. 1/2. — Hirsnel et Grelot. — Cavalleria rusticana.

SPECTACLES DU MERCREDI 3 JUILLET — Opéra. 8 h. 1/2. — Le Tour du monde en 80 jours.

EAU D'HOUBIGANT — BAIN DE PENNES — ERNEST DIAMANT — Source GUBER au BOSNIO

BEUILLETON DU Temps

DU 3 JUILLET 1901

Causerie Scientifique

SCIENCES APPLIQUEES

Application de l'acétylène à l'éclairage des wagons de chemins de fer et des locomotives

Pourquoi n'éclairer-t-on pas les wagons de chemins de fer à l'acétylène? Nous ont demandé quelques lecteurs curieux du progrès; c'est un beau gaz, très éclairant, n'exigeant pour le transport que de faibles wagons qu'une ventilation limitée, ce qui est une qualité.

font à section circulaire, d'un mètre de diamètre et d'environ 1 m. 50 de hauteur, et un gazomètre d'un mètre cube de capacité. Pour obtenir le gaz, on fait tomber le carbure dans l'eau, en tournant une manivelle qui agit sur une vis sans fin à l'acétylène est ensuite comprimé par un petit compresseur d'une puissance de cinq chevaux.

Dans notre autre dessin, on voit une installation analogue, mais plus considérable, pour l'alimentation de 1,000 wagons; ses proportions sont encore tout à fait restreintes. Le carbure est vidé dans la trémie à la partie supérieure; la chaux qui provient de la décomposition est évacuée à la partie inférieure.

Un générateur fixe à acétylène pour l'éclairage de 250 wagons de chemins de fer aux Etats-Unis

Un générateur mobile à acétylène pour l'éclairage de locomotives sur l'Oregon Express

de la il est régulièrement envoyé aux appareils d'éclairage, après avoir subi une sommaire épuration. Cela est évidemment peu encombrant et d'un maniement élémentaire.

Un générateur fixe à acétylène pour l'éclairage de 250 wagons de chemins de fer aux Etats-Unis

Un générateur mobile à acétylène pour l'éclairage de locomotives sur l'Oregon Express

de bonne qualité; mais leur paroi interne conserve, après qu'on les a vidés, des milliers de petites vitesses qui sont extrêmement putrescibles. Avant que le soleil et l'oxygène aient brûlé ces matières, s'en dégage de l'acide sulfhydrique, du sulfhydrate d'ammoniaque; on dit que des microbes y développent et qu'ils élaborent de foudroyants poisons.

Un générateur fixe à acétylène pour l'éclairage de 250 wagons de chemins de fer aux Etats-Unis

Un générateur mobile à acétylène pour l'éclairage de locomotives sur l'Oregon Express

de bonne qualité; mais leur paroi interne conserve, après qu'on les a vidés, des milliers de petites vitesses qui sont extrêmement putrescibles. Avant que le soleil et l'oxygène aient brûlé ces matières, s'en dégage de l'acide sulfhydrique, du sulfhydrate d'ammoniaque; on dit que des microbes y développent et qu'ils élaborent de foudroyants poisons.

Un générateur fixe à acétylène pour l'éclairage de 250 wagons de chemins de fer aux Etats-Unis

Un générateur mobile à acétylène pour l'éclairage de locomotives sur l'Oregon Express

de bonne qualité; mais leur paroi interne conserve, après qu'on les a vidés, des milliers de petites vitesses qui sont extrêmement putrescibles. Avant que le soleil et l'oxygène aient brûlé ces matières, s'en dégage de l'acide sulfhydrique, du sulfhydrate d'ammoniaque; on dit que des microbes y développent et qu'ils élaborent de foudroyants poisons.

Un générateur fixe à acétylène pour l'éclairage de 250 wagons de chemins de fer aux Etats-Unis

Un générateur mobile à acétylène pour l'éclairage de locomotives sur l'Oregon Express